



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/UZB/1  
30 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1997  
10-14 mars 1997, New York  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC L'OUZBÉKISTAN (1997-1999)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	2
I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	2 - 10	2
A. Transformation sociale et économique	2 - 6	2
B. Transition vers la démocratie	7 - 8	3
C. Environnement : vers la durabilité	9 - 10	3
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE	11 - 20	4
A. Aide publique au développement	11	4
B. Le premier programme de pays	12 - 14	4
C. Stratégie du gouvernement concernant la coopération du PNUD	15 - 17	5
D. Enseignements tirés	18 - 20	5
III. STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES	21 - 35	6
A. Emplois et revenus	22 - 27	6
B. Démocratie, gouvernance et participation	28 - 31	8
C. Environnement	32 - 33	8
D. Promotion du dialogue régional	34 - 35	9
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION	36 - 41	10
A. Modalités d'exécution et de gestion	36 - 39	10
B. Suivi et examen	40	11
C. Mobilisation des ressources	41	11
<u>Annexe.</u> Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour l'Ouzbékistan (1997-1999)		12

## INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération, qui couvre la période 1997-1999, décrit l'approche suivie et les programmes sélectionnés par le gouvernement et le PNUD afin d'encourager un développement humain durable en Ouzbékistan. Le cadre de coopération reflète l'expérience de la récente coopération avec le PNUD et met à profit les résultats acquis. Le document s'inspire de la note consultative préparée par le PNUD et des nombreuses consultations qui ont eu lieu avec les homologues gouvernementaux, les institutions des Nations Unies, d'autres donateurs et les représentants de la société civile naissante. En particulier, le cadre de coopération incorpore l'analyse élaborée dans les rapports nationaux sur le développement humain de 1995 et 1996.

### I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

#### A. Transformation sociale et économique

2. L'Ouzbékistan est un nouvel Etat qui a une culture ancienne. Depuis son indépendance, en 1991, l'Ouzbékistan a entrepris une transformation systématique de son économie, de ses politiques et de sa société. Afin de mener à bien ces réformes, le gouvernement a choisi une approche graduelle et, jusqu'à présent, l'Ouzbékistan a mieux réussi que beaucoup d'autres pays du Commonwealth des Etats indépendants à éviter de brusques déclin de la production et des revenus. En tant que nouvel Etat indépendant, le gouvernement était également d'avis que le redressement économique devait s'accompagner d'un relèvement spirituel et culturel afin de permettre à l'Ouzbékistan de créer une base sociale suffisamment viable pour soutenir la croissance économique.

3. Lors de son indépendance, l'Ouzbékistan, pays sans littoral, a dû surmonter la perte des transferts d'aide de l'ancienne Union soviétique qui représentaient plus de 19 % de son produit intérieur brut (PIB). Bien que l'Ouzbékistan figurait parmi les pays les plus pauvres des républiques de l'ancienne Union soviétique, ses indicateurs de développement humain étaient élevés. L'alphabétisation des adultes atteignait 97,2 % et l'espérance de vie était de 69 ans.

4. Entre 1991 et 1995, le PIB réel par habitant a chuté de 27 % et les inégalités dans la répartition des revenus, mesurées suivant le coefficient Gini, ont augmenté d'environ 20 %. Cela a provoqué un accroissement de la pauvreté, particulièrement dans les régions rurales. Parallèlement, une nouvelle couche de pauvres a pris naissance parmi les salariés, les retraités et les ménages ayant de nombreux enfants dans les régions urbaines. En outre, au fur et à mesure que la restructuration des entreprises et la privatisation s'intensifient, il est probable que le problème du chômage s'aggraverait et que la pauvreté augmenterait.

5. La première phase de la transition a conduit à une stabilisation partielle de l'économie et à la mise en place des éléments essentiels de la gouvernance économique. L'intérêt des investisseurs étrangers s'accroît et de larges projets sont déjà en cours dans les secteurs minier, pétrolier, agricole et manufacturier. Une série complète de lois, particulièrement celles régissant l'activité commerciale ont été promulguées, et différentes institutions

financières ont été créées afin de mettre en place le cadre nécessaire au développement d'une économie de marché.

6. Tel que souligné dans l'examen des politiques du PNUD/Organisation internationale du Travail (OIT) et le rapport national sur le développement humain de 1996, afin de maintenir la croissance rapide de l'Ouzbékistan, il faudra allouer une plus grande proportion de la production à la mise en valeur du capital humain, naturel et physique. Le gouvernement a l'intention d'appliquer des politiques encourageant l'épargne au sein des ménages, des entreprises et des secteurs gouvernementaux, et de faire en sorte que cette épargne soit investie efficacement en vue de contribuer le plus possible à la croissance accélérée. Les efforts doivent tendre à favoriser le développement d'un vaste secteur privé à forte intensité de main-d'oeuvre et à s'assurer que les bénéfices retirés de la croissance sont largement répartis parmi la population active.

#### B. Transition vers la démocratie

7. En décembre 1992, l'Ouzbékistan a adopté une nouvelle constitution, établissant les principes fondamentaux des droits civils et la séparation des pouvoirs. Depuis 1993, la réforme de la législature s'est intensifiée, et des élections parlementaires ont eu lieu en 1994. Les progrès accomplis dans le domaine de la démocratisation ont facilité les relations avec la communauté internationale et conduit à la signature de l'Accord de partenariat et de coopération avec l'Union européenne en avril 1996.

8. Les mesures prises au cours des quelques prochaines années mettront en place les bases juridiques nécessaires à la création de partis politiques au sein d'un système multipartite, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'une institution d'ombudsman, et au renforcement du rôle des avocats dans le cadre juridique. Ces mesures conduiront au renforcement de la société civile, à une protection plus efficace des droits de l'homme, à des relations mieux équilibrées entre les diverses branches du pouvoir et à un mouvement vers une saine gouvernance. Le développement d'une magistrature adéquate revêtira une grande importance et rendra possible la formulation et l'application des règles de droit.

#### C. Environnement : vers la durabilité

9. L'aridification de la mer d'Aral et la dégradation connexe de l'environnement régional sont l'une des plus grandes catastrophes de ce siècle créées par l'homme. Cette crise est le résultat de politiques non viables en matière d'environnement régional motivées par d'étroits intérêts économiques et stratégiques. On estime qu'environ 30 millions des 50 millions d'habitants de la région sont affectés par la crise de la mer d'Aral qui est la cause de la montée en flèche des taux de mortalité infantile et maternelle et de la désorganisation presque complète de l'activité économique.

10. Bien que la catastrophe de la mer d'Aral ait reçu une attention prioritaire, l'Ouzbékistan doit faire évidemment face à d'autres problèmes écologiques critiques dus à la qualité et à l'utilisation de l'eau, à l'utilisation des terres agricoles, à la désertification, à la pollution industrielle et municipale et à la perte de biodiversité, problèmes qui menacent

tous la base productive fondamentale et la stabilité économique du pays. Résoudre cet ensemble complexe de problèmes et de questions interdépendants dans les domaines environnemental, économique et social représentera un énorme défi pour l'Ouzbékistan et les organismes internationaux appuyant les efforts nationaux déployés afin de parvenir à un développement durable dans ces domaines.

## II. RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

### A. Aide publique au développement

11. Lorsqu'il a accédé à l'indépendance en 1991, l'Ouzbékistan n'avait aucun organe chargé des relations extérieures, notamment de l'aide. En 1992, avec l'appui du PNUD, il a été créé un Département pour la coordination des activités économiques extérieures au sein du Cabinet des ministres. Cette structure de coordination de l'aide contribue à assurer que l'aide extérieure fournie à l'Ouzbékistan est de plus en plus fondée sur la demande et répond aux priorités nationales. Le renforcement de ce département est particulièrement important car le fait que le gouvernement se conforme à la réforme économique et aux ajustements structurels a conduit à des engagements accrus des donateurs, le montant total des courants d'aide atteignant 69,5 millions de dollars en 1995.

### B. Le premier programme de pays

12. Au cours du cinquième cycle, le PNUD a accru ses opérations en Ouzbékistan, son chiffre indicatif de planification ayant atteint 7,72 millions de dollars, y compris une prime d'indépendance de 1,4 million de dollars, versée en deux tranches en 1996. Le premier programme de pays, qui couvrait la période 1994-1995, était axé sur la gestion économique et la coordination de l'aide, le développement du secteur privé et la privatisation, la réforme du secteur social et la promotion d'un environnement durable. L'un des plus grand obstacle à la réforme économique étant le manque d'institutions et de spécialistes nationaux expérimentés, le PNUD a mis l'accent sur le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion économique.

13. La préparation du rapport national sur le développement humain de 1995 a lancé la tradition des rapports annuels. Non seulement les rapports de 1995 et 1996 étaient les premiers rapports nationaux sur le développement social publiés par le pays, mais ils ont également été rédigés à l'aide d'un apport national et leurs rédaction et production étaient de haut niveau. Cette collaboration entre le PNUD et les professionnels nationaux a conduit à une vaste discussion et a amélioré la compréhension des problèmes de développement rencontrés par l'Ouzbékistan.

14. Conjointement avec le gouvernement, le PNUD a entrepris plusieurs initiatives afin d'accroître la sensibilisation aux problèmes écologiques et de les résoudre. Le PNUD et le gouvernement ont organisé ensemble la Conférence de Nukus sur la mer d'Aral, qui a débouché sur la Déclaration historique de Nukus sur le développement durable du bassin de la mer d'Aral, engageant les cinq gouvernements concernés à prendre des mesures pour parvenir au développement humain durable en Asie centrale.

C. Stratégie du gouvernement concernant la coopération du PNUD

15. Le gouvernement attache une grande importance au solide partenariat qu'il a établi avec le PNUD dans le domaine de la coopération technique, du dialogue sur les politiques et de la mobilisation des ressources. Depuis le début, le PNUD a aidé le gouvernement dans ses discussions avec la communauté internationale en ce qui concerne l'aide extérieure. La participation du PNUD sera également cruciale pour ce qui est de renforcer la capacité nationale en matière de gestion des ressources extérieures, de moins axer l'aide sur l'initiative des donateurs et de promouvoir les objectifs nationaux de développement humain durable, ainsi qu'à stimuler l'intérêt de la communauté internationale des affaires pour qu'elle investisse dans des activités de développement humain durable. L'étroite coopération avec le PNUD en ce qui concerne le suivi des conférences mondiales, particulièrement le Sommet mondial pour le développement social, et l'appui fourni par le PNUD, conjointement avec d'autres institutions des Nations Unies pour amener l'Ouzbékistan à ratifier les conventions internationales clés revêtent également une importance fondamentale pour la promotion du développement humain durable dans le pays.

16. Durant le processus de transition, le PNUD a énormément contribué à la sensibilisation aux thèmes cruciaux. En particulier, le PNUD s'est attaché en priorité à travailler avec le gouvernement dans le domaine des politiques et des programmes affectant la condition des femmes et a intégré les questions d'égalité des sexes dans tous les projets recevant son appui. L'un des plus grands défis a consisté à protéger les avantages sociaux acquis par les femmes au cours des décennies passées. A cet égard, le gouvernement a répondu favorablement aux efforts de sensibilisation déployés par le PNUD en créant un nouveau service gouvernemental et en nommant un Premier Ministre adjoint chargé des questions féminines. Le développement de la société civile, y compris les droits de l'homme et les ONG, est également devenu une question centrale dans le processus de transformation de l'Ouzbékistan. L'appui fourni par le PNUD aux ONG et leur participation aux programmes de développement humain durable aident à assurer une plus grande participation aux activités entreprises au niveau local au Tachkent ainsi que dans les provinces, particulièrement dans la région sinistrée de la mer d'Aral et dans la vallée de Ferghana.

17. L'utilisation des modalités du PNUD pour la coopération technique, et en particulier l'accès à des programmes tels que le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et la coopération technique entre pays en développement, a beaucoup contribué à l'utilité des activités des Nations Unies. L'utilisation de ces modalités devrait se poursuivre et l'application de mécanismes tels que le transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN) et des services consultatifs internationaux de courte durée des Nations Unies (UNISTAR) devrait être accrue. En ce qui concerne le programme TOKTEN, de 4 à 5 millions d'Ouzbeks vivent l'étranger, ce qui représente un large potentiel d'assistance technique et de rapatriement de fonds.

D. Enseignements tirés

18. Bien que le programme de coopération avec le gouvernement soit nouveau et ne permette qu'une évaluation limitée des progrès, il en ressort déjà certaines caractéristiques intéressantes.

19. Le PNUD a aidé le gouvernement à expliquer et à discuter de ses vues en matière de politique dans des domaines critiques en organisant des séminaires et conférences ayant un impact important. De telles activités ont aidé à renforcer le rôle des Nations Unies en matière de mobilisation du dialogue et des ressources. Parallèlement, il a été reconnu que les Nations Unies et le PNUD devaient également obtenir des résultats dont pourraient bénéficier les habitants du pays. Le concept de coopération technique est nouveau pour l'Ouzbékistan et de tels projets, lorsqu'ils sont combinés à d'autres projets plus abstraits, et plus orientés vers les politiques, se sont révélés être des illustrations concrètes des actions préconisées par le PNUD. Ils renforcent aussi la participation des autorités provinciales locales.

20. L'expérience acquise par l'intermédiaire des projets exécutés au niveau national s'est révélée fort utile pour encourager le sens de responsabilité. En même temps, les conseillers techniques principaux résidents affectés aux institutions nationales ont aidé à assurer la continuité et à maintenir l'élan des actions déjà en cours. Enfin, vu que les institutions gouvernementales doivent encore faire face à une rotation élevée du personnel, la formation est une composante stratégique des activités du PNUD. L'apprentissage par l'action s'est révélé être particulièrement utile. Une telle expérience n'est pas seulement le meilleur moyen de transférer et de disséminer les connaissances, mais elle assure également le rendement le plus élevé à long terme.

### III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES PROPOSÉS

21. L'Ouzbékistan a atteint les objectifs de l'initiative "20 %/20 %" dans l'allocation de ses ressources budgétaires. Il prévoit de continuer à accélérer la croissance tout en tenant les engagements qu'il a pris dans le domaine de la protection sociale. Les aspects prioritaires du développement humain durable auxquels s'attache le PNUD conformément à son mandat correspondent aux priorités nationales en matière de développement et au désir du gouvernement de créer une "économie de marché sociale". Le gouvernement accueille avec satisfaction les efforts déployés par le PNUD pour élaborer des programmes clés dans le cadre de son mandat en matière de développement humain durable qui pourraient avoir un impact important sur les conditions matérielles de la population et sur leur participation aux activités entreprises dans les secteurs économique et social. A la suite du dialogue continu entre le gouvernement et le PNUD, quatre programmes de ce genre ont été sélectionnés : emplois et revenus; démocratie, gouvernance et participation; environnement; et promotion du dialogue régional.

#### A. Emplois et revenus

22. L'examen des politiques sociales entrepris en 1995 a permis de lancer un important dialogue sur les politiques et a conduit à solliciter l'appui du PNUD/OIT en vue de la conception d'un programme national à grande échelle visant à accélérer la création d'emplois et de revenus en Ouzbékistan. L'examen a souligné qu'une saine politique était une condition nécessaire à la réussite de la réforme économique et que la politique sociale devait faire plus que d'éviter les conséquences néfastes de la politique macro-économique. Le rapport national sur le développement humain de 1996 indique qu'environ de 1,5 à 2 millions de personnes, la majorité d'entre elles étant des femmes, sont soit au chômage soit sous-employées. En outre, 500 000 jeunes cherchent annuellement du travail. Afin de résoudre ces problèmes, il est clair que l'économie doit s'accroître de

façon à utiliser cette main-d'oeuvre. S'inspirant des enseignements tirés des réussites en Asie, le programme repose sur trois piliers : le développement des marchés et la création de petites et moyennes entreprises; un mécanisme de garantie de l'emploi; et l'élimination de la pauvreté.

23. Développement des marchés et création de petites et moyennes entreprises.

Les nouveaux investisseurs dans les petites et moyennes entreprises doivent faire face à des obstacles administratifs, fiscaux et juridiques énormes. Le programme cherche à élaborer un ensemble de mesures afin d'éliminer de tels obstacles et améliorer le fonctionnement des marchés. Les activités visant à développer les petites et moyennes entreprises s'attacheront à établir un environnement attrayant, à développer les compétences et à fournir un appui direct, notamment des mécanismes de crédit.

24. Mécanisme de garantie de l'emploi. Ce mécanisme a pour but d'assurer le droit au travail pour tous. Du fait qu'il n'a pas pour but de faire concurrence au secteur privé, le salaire sera fixé au-dessus des prestations de chômage mais au-dessous du salaire minimum offert par le secteur privé. Le mécanisme de garantie de l'emploi est considéré comme un moyen de créer des emplois et d'accélérer la formation du capital et la croissance. Le programme s'attachera à créer et à maintenir une infrastructure sociale et aussi bien le secteur privé que le secteur public y participeront.

25. Elimination de la pauvreté. Malgré les programmes mentionnés ci-dessus, il existera toujours des groupes vulnérables qui seront incapables de participer au processus de croissance ou d'en bénéficier. Ces groupes vulnérables nécessiteront des transferts sociaux directs par l'intermédiaire de mécanismes communautaires (mahallas) comprenant des programmes favorisant le travail indépendant. Une participation active et des transferts bien dirigés devraient améliorer la qualité de l'appui fourni sans porter atteinte à la dignité des personnes intéressées.

26. La création du Fonds pour la transformation sociale servira de cadre à la consolidation des programmes susmentionnés. Ce sera la première fois qu'un fonds sera créé pour transformer une société et une économie. Le Fonds devrait commencer à fonctionner en 1997 et bénéficiera de l'appui du PNUD dans le domaine de la mobilisation des ressources. Une réunion de donateurs organisée conjointement par le gouvernement et le PNUD est prévue pour la mi-1997.

27. Dans l'ensemble, le programme devrait créer environ 400 000 emplois et plus de 2 millions de personnes dans la région cible devraient bénéficier de ces avantages et des services aux entreprises qu'il fournira. Une attention spéciale sera accordée à l'amélioration de la situation sociale et économique des femmes grâce à leur participation accrue à des activités productives et à un meilleur accès aux services sociaux de base. Le programme sera renforcé par plusieurs activités en cours recevant un appui du PNUD dans le domaine du développement du secteur privé, avec une aide à la privatisation, au développement des petites et moyennes entreprises et à la promotion de l'investissement étranger.

## B. Démocratie, gouvernance et participation

28. La participation de la population à son propre développement est cruciale à la solution durable et efficace des problèmes de la société. Pour cette raison, le développement d'ONG nationales dans le cadre de la société civile est particulièrement important pour l'Ouzbékistan. Le rôle potentiel que peuvent jouer les ONG a été reconnu pour la première fois par le gouvernement au cours de la réunion parrainée par le PNUD sur les besoins pressants de l'être humain tenue en 1994. Plus récemment, lors de l'ouverture de la session parlementaire tenue en automne 1996, le Président de l'Ouzbékistan a souligné le rôle que pourraient jouer les ONG dans le développement de la société ouzbek.

29. ONG. Le PNUD a créé un groupe mixte gouvernement/ONG afin d'améliorer le cadre légal et la fiscalité pour les ONG. En même temps, le PNUD contribue au renforcement et à la création d'ONG par l'intermédiaire d'un programme de petits dons (Partenaires de développement) qui sera mis à la disposition des ONG.

30. Droits de l'homme. Une mission mixte PNUD/Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe/Centre pour les droits de l'homme des Nations Unies menée à bien en février 1996, est parvenue à la conclusion que l'assistance technique pourrait accélérer le mouvement vers la démocratisation en Ouzbékistan et améliorer la situation des droits de l'homme. L'assistance technique fournie par le PNUD permettra à la Commission parlementaire sur les droits de l'homme de créer un bureau de médiateur et un centre national pour les droits de l'homme. Des activités sont déjà en cours dans le cadre de l'examen du projet de loi sur les Ombudsmen. La deuxième phase (1998-2000) poursuivra et étendra les travaux déjà commencés plus tôt, tout en apportant un concours à la création d'une nouvelle institution nationale : le Centre pour la gouvernance démocratique. Le PNUD a également parrainé une mission chargée d'examiner le statut juridique des femmes, dont les résultats seront intégrés aux travaux du centre national pour les droits de l'homme.

31. Information et médias. Un projet du PNUD/Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)/Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) s'attache à répondre aux besoins en matière d'information publique d'une société en évolution socio-économique rapide. Le projet sera étroitement lié à toutes les initiatives susmentionnées et donnera naissance à d'autres programmes visant à renforcer l'infrastructure de l'information et de la communication en Ouzbékistan.

## C. Environnement

32. A la suite de la première Conférence sur les besoins pressants de l'être humain, tenue en 1994, il a été entrepris en Ouzbékistan des projets humanitaires d'intervention rapide et un projet d'approvisionnement en eau afin de résoudre les problèmes en matière de santé et de moyens de subsistance. Ces projets ont été exécutés en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé et ont bénéficié d'une coordination de la Banque mondiale. Se fondant sur les résultats de ces activités, le Programme de redressement de la mer d'Aral couvrira les interventions consolidées dans le domaine de la dégradation de l'environnement, la santé et la création d'emplois, et sera axé sur le Karakalpakstan qui est la région de l'Ouzbékistan la plus affectée par la crise de la mer d'Aral. En

outre, un élément de micro-crédit fondé dans une certaine mesure sur le modèle de la Grameen Bank a été ajouté afin de générer des revenus et d'introduire des pratiques agricoles durables. Au sein de l'élément de micro-crédit du programme, un accent spécial sera mis sur la participation des ménages dirigés par des femmes. La première phase du programme devrait débiter avant la fin de l'année.

33. De plus, le PNUD a mis sur pied deux activités d'auto-assistance, une portant sur les changements climatiques et une sur la biodiversité. Ces deux activités sont exécutées au niveau national et financées au moyen de ressources du Fonds pour l'environnement mondial. Un projet lié au Protocole de Montréal est également en cours de préparation.

#### D. Promotion du dialogue régional

34. Dans le contexte actuel de la formation des nations en Asie centrale, deux le Gouvernement de l'Ouzbékistan a exprimé deux principales préoccupations, à savoir, l'importance de maintenir la paix et la stabilité dans la région, et la nécessité vitale de revivifier les liens entre les Républiques d'Asie centrale ainsi qu'avec les pays voisins. Lors de la Conférence d'Issyk Kul et du Séminaire de Tachkent sur la paix et la stabilité, les cinq Républiques d'Asie centrale ont reconnu avoir une responsabilité partagée en ce qui concerne la solution de leurs problèmes communs et ont convenu de travailler ensemble dans les domaines du développement économique et social, des questions démographiques et des préoccupations environnementales. En même temps, l'histoire récente a montré que des tensions entre pays et communautés avaient conduit à des situations de crise, qui sont souvent exacerbées par les difficultés économiques et sociales causées par la transition et les problèmes continus en Afghanistan et au Tadjikistan. Comme le montrent les événements, le développement humain dépend de la paix sociale engendrée lorsque la diversité est considérée comme une force positive permettant aux sociétés de demeurer novatrices et dynamiques à long terme.

35. Plutôt que de résoudre de nombreux problèmes régionaux séparément, le programme doit s'attacher à créer les conditions nécessaires à la croissance et au développement tout en encourageant le développement humain durable. Deux sous-programmes spécifiques sont : un programme spécial de paix et de développement pour la vallée de Ferghana, qui a une population de 8 millions d'habitants et est partagée par trois pays (Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan) et qui est la source de nombreux problèmes régionaux en matière de paix et de développement, et un sous-programme connexe visant à améliorer les liens entre l'Asie centrale et ses voisins. Ce dernier sous-programme, considéré comme une reprise de la Route de la soie, s'inspire des résultats d'un projet sur le commerce et le transit actuellement entrepris par le PNUD/Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ainsi que d'un projet sur le renouveau des centres des villes historiques de Samarkand, Bokhara, Kokand et Khiva, entrepris par le PNUD/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

##### A. Modalités d'exécution et de gestion

36. Exécution au plan national et utilisation des connaissances spécialisées nationales. L'exécution au plan national recevant un appui du bureau de pays du PNUD s'est révélée comme étant le principal mode d'exécution. Malgré le peu d'expérience qu'ont le gouvernement et le bureau du PNUD de cette modalité, l'exécution au plan national a été bien accueillie et a eu un net impact sur le sens de propriété et l'efficacité. Le défi a consisté à savoir comment utiliser au mieux les connaissances spécialisées locales et une expertise extérieure sélectionnée avec soin. Un excellent exemple en est la préparation en 1995 et 1996 des rapports nationaux sur le développement humain, qui ont été faits nationalement et principalement au moyen des connaissances spécialisées nationales.

37. Travailler avec le système des Nations Unies. Depuis sa création officielle en 1993, le Bureau unifié des Nations Unies, dont le Coordonnateur résident des Nations Unies est le Représentant résident du PNUD, a reçu un solide appui du gouvernement et a mis en valeur les activités du système des Nations Unies dans le pays. Le bureau unifié a également facilité le dialogue et la coopération interinstitutions. Différentes institutions des Nations Unies participent à l'élaboration de plusieurs initiatives - PNUCID, FNUAP, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres - dans des domaines d'intérêt commun et selon les priorités nationales. Un effort coordonné a déployé en vue de la promotion des mandats des Nations Unies et des conventions mondiales, par exemple en ce qui concerne les droits de l'homme, les réfugiés et les personnes déplacées. Le système des Nations s'est attaché à fournir un appui en matière de renforcement des capacités dans des domaines où le gouvernement assume de nouvelles responsabilités conformes à l'établissement d'une société démocratique. La note de stratégie du pays doit être publiée à la mi-1997.

38. ONG. Le programme considère les ONG nationales et internationales comme des partenaires essentiels au développement des activités du PNUD. Grâce au programme de démocratie, gouvernance et participation, les ONG nationales en Ouzbékistan seront renforcées et leur participation aux activités du PNUD accrue. Cela sera particulièrement le cas des ONG participant au niveau local à des activités dans le domaine du développement communautaire, de l'égalité des sexes et de l'élimination de la pauvreté.

39. Programme des Volontaires des Nations Unies. Depuis août 1993, date à laquelle le programme des Volontaires des Nations Unies a débuté en Ouzbékistan, 45 Volontaires des Nations Unies ont été envoyés sur le terrain. Jusqu'au milieu de 1994, certains Volontaires des Nations Unies ont été chargés de cours dans les domaines de l'économie, des affaires, de la gestion et des langues. Depuis lors, les priorités et la stratégie du programme ont été réorientées et le programme est maintenant axé sur des projets et des activités visant plus directement à aligner le développement humain durable sur les priorités du gouvernement et la philosophie générale du PNUD. Le programme des Volontaires des Nations Unies nouvellement diversifié contribuera à des initiatives ciblant les femmes, l'environnement, l'élimination de la pauvreté, l'emploi et le développement de la société civile.

## B. Suivi et examen

40. Le Département de la Coordination des activités économiques extérieures au sein du Cabinet des ministres est responsable du suivi continu au niveau national, en collaboration avec le bureau de pays du PNUD. Le Comité d'évaluation des programmes locaux, qui participe déjà à la préparation de la note consultative du PNUD, sera chargé de l'examen régulier de l'exécution du programme. Outre le personnel du PNUD, le Comité d'évaluation des programmes locaux comprend des représentants d'institutions gouvernementales clés de contrepartie, des institutions et des organismes des Nations Unies, des donateurs participant aux coûts et des ONG.

## C. Mobilisation des ressources

41. Objectif de la mobilisation des ressources. Il est envisagé de recueillir des ressources additionnelles au titre de toutes les activités appuyées par les ressources de base du PNUD. Jusqu'à présent, il a été recueilli environ 9 millions de dollars, dont 3,5 millions ont été acheminés par l'intermédiaire du PNUD. Les efforts actuellement déployés devraient accroître substantiellement le niveau des ressources gérées par le PNUD, complétant les ressources de base au cours de la période 1997-1999. Le gouvernement fournit déjà un appui financier à plusieurs projets du PNUD, et des discussions sont en cours en ce qui concerne les contributions aux programmes proposés. Il est prévu d'organiser deux conférences des donateurs afin de financer des activités conjointes gouvernement/PNUD. Une conférence des donateurs doit avoir lieu à Genève à la mi-1997 pour financer le Fonds pour la transformation sociale. Outre les ressources au titre de la participation aux coûts reçues de donateurs bilatéraux, la stratégie de mobilisation des ressources comprendra des négociations avec la Banque mondiale et l'Union européenne afin qu'elles participent aux coûts d'activités entreprises dans des domaines d'intérêt commun. Le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins pressants de l'être humain en Ouzbékistan sera utilisé pour répondre aux besoins les plus urgents du pays.

Annexe

TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR  
 L'OUZBEKISTAN (1997-1999)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source	Montant	Observations
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Report du CIP estimatif	2 491	
TRAC 1.1.1	1 644	Affecté immédiatement au pays
TRAC 1.1.2	0 à 66,7 % du TRAC 1.1.1	Cette fourchette est présentée aux fins de planification initiale seulement. L'affectation effective dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout accroissement dans les limites de cette fourchette sera également fonction de la disponibilité des ressources.
SPPD/STS	300	
Autres ressources	1 543	Conformément à la décision 95/23, par. 19.
Total partiel	5 906 <u>a/</u>	
RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Participation aux coûts du gouvernement	17 000	Y compris des fonds fournis par la Banque mondiale au gouvernement.
Fonds pour le développement durable	-	A déterminer. Des fonds importants sont attendus du Fonds pour l'environnement mondial et Capacités 21
Participation aux coûts par des tiers	1 700	
Fonds, fonds d'affectation spéciale et autres ressources	-	
Total partiel	18 700	
TOTAL GENERAL	24 606 <u>a/</u>	

a/ Non compris la rubrique 1.1.2 de l'objectif concernant l'allocation des ressources de base (TRAC) qui est affectée sur une base régionale en fonction des demandes présentées ultérieurement par le pays.

b/ Abréviations : CIP = chiffre indicatif de planification; SSPD = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; STS = appui aux services techniques; TRAC = objectif concernant l'allocation des ressources de base.